

# Informations de Locronan

## Keleier Lokorn

Ville de Locronan  
Kêr Lokorn



OCTOBRE 2019...



*Musée de Locronan*

### **ODETTE PAUVERT (1903-1966)**

**Invocation à Notre Dame des Flots -Huile sur Toile 2,60 m x 2 m**



Le musée s'enrichit  
d'un nouveau Trésor !



# Le Mot du Maire

Chers administrés, Chers amis,

L'automne est arrivé bien tôt, cette année, dans la région.

L'été a connu une activité dense et riche à Locronan, comme d'habitude.

Je m'en réjouis car une commune sans une activité économique forte et sans une animation riche devient très vite une commune sans vie.

Chacun a mis du sien pour permettre le bon déroulement de la saison touristique et je tiens à vous remercier tous de votre participation à la vie de notre village.

Je suis profondément reconnaissant à tous les organisateurs des nombreuses manifestations d'avoir su prendre en compte, avec rigueur, la responsabilité qui leur incombait. Qu'ils en soient remerciés.

Il est, par contre, déplorable de voir certains s'exonérer des prescriptions qui leur sont imposées par les services de l'Etat (et non de la commune) et de rejeter indûment la responsabilité de leur carence sur la Mairie.

L'activité communale ne connaît aucune interruption pendant l'été. Il n'y a pas de vacances pour les élus et chacun apporte sa contribution à l'action commune selon ses possibilités. Je remercie chaleureusement tous les élus de leur engagement et de leur volonté de poursuivre leur action inlassablement avec efficacité et dans la discrétion.

Beaucoup reste toujours à faire. Un programme n'est jamais totalement achevé et très vite de nouvelles perspectives s'imposent utiles, nécessaires ou indispensables. Il faut continuer sans relâche l'action dans le seul souci du bien-être de toute la population, et de l'intérêt général.

L'intérêt général, ce n'est pas l'addition des intérêts particuliers des uns et des autres. C'est autre chose : il s'agit de ce qui est bon pour la plus grande majorité des citoyens, et de l'avenir de la commune et de tous ses habitants.

Dans des domaines très différents, l'aide temporaire à l'installation d'un médecin et les illuminations de Noël dont la sixième édition, dans quelques semaines, permettront encore à Locronan de rayonner bien au-delà de ses frontières.

Avec tous les élus, je vous assure de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Antoine GABRIELE.

Melestridi ger, Mignoned ker,

Abred-kenañ eo erruet an diskar-amzer er bloaz-mañ, er vro.

Kalz charreoù a bep seurt zo bet e-pad an hañv e Lokorn, evel boaz.

Laouen on gant an dra-se rak ur gumun hep obererezh ekonomikel kreñv ha hep abadennoù puilh enni a zeu buan-kenañ da vezañ ur gumun divuhez.

Pep hini a ra strivoù evit ma tremenfe mat an hañvezh ha c'hoant am eus da lavaret trugarez deoc'h-holl da vezañ kemeret perzh e buhez ar gumun.

Anaoudek-bras on ouzh an holl dud o deus aozet an abadennoù stank rak gouezet o deus sammañ a-zevri ar garg a oa bet fiziet enno. Ra vint trugarekaet.

Un druez eo, avat, gwelet ez eus tud dibalamour o'n em zisammañ eus ar erbedennoù a vez lakaet warno gant servijoù ar Stad (ha n'eo gant re ar gumun) ha goude-se teuler ar bec'h war an Ti-kêr pa ne reont ket ar pezh a zo d'ober.

N'eus paouez ebet gant obererezh ar gumun e-pad an hañv. N'eus ket vakañsoù evit an dilennidi ha pep hini a zegas e lodenn evit kas an obererezh boutin war-raok, kement ha ma c'hall. Lavaret a ran trugarez a-greiz-kalon d'an holl zilennidi evit o emouestl hag o c'hoant da genderc'hel dalc'hmat da labourat gant efedusted hag en un doare didrouz.

Kalz a draoù a chom da ober. Morse ne vez peurechuet ur programm ha buan-kenañ e teu palioù nevez war wel, traoù talvoudus, traoù a zo ezhomm anezho ha ret zoken. Ret eo kenderc'hel hep ehan da gas al labour war-raok, gant ur c'hoant nemetken, ober traoù evit mad an holl.

Mad an holl n'eo ket interestoù prevez an eil re hag ar re all, berniet. Un dra all eo : bez' eo ar pezh a zo mat evit an darn vrasañ eus ar geodedourien, anv zo eus amzer da zont ar gumun hag an holl dud a zo o chom enni.

War tachennoù disheñvel-mat e tiskouezomp hor c'hoant d'ober traoù : ar sikour roet evit ur mare d'ur medisin d'en em staliañ ha Sklêrijennadeg Nedeleg hag a vo lakaet evit ar c'hwec'hvet gwech, a-benn un nebeud sizhuniou, da Lokorn da skediñ c'hoazh pell en tu-hont d'hon harzoù.

Asambles gant an holl zilennidi e kasan deoc'h, mignoned kaezh, ma gwellañ soñjoù.

Antoine GABRIELE.

# Enfin, un médecin à Locronan !



Alors que partout en France, les communes rurales peinent à attirer des médecins, a fortiori des jeunes, l'arrivée du docteur Thibault PUSZKAREK, 32 ans, à Locronan fait figure d'exception. « On est véritablement soulagés, avant les habitants étaient obligés de courir jusqu'à Quimper pour se faire soigner ». Originaire de Lille (Nord) et exerçant depuis quatre ans dans la commune de Wattrelos, Thibault Puskarek connaît bien le Finistère : enfant, il passait ses vacances entre Douarnenez et Concarneau. Alors revenir construire sa vie en Bretagne, c'est un peu comme un rêve qui se réalise. « C'est un projet de vie que nous avons, moi et ma compagne, en toile de fond depuis quelques années. C'est génial de le rendre

« réalisable et concret », sourit-il.

Au début du mois de juillet, il effectue « quelques repérages » en vue d'une future installation sur les terres d'Armorique. De passage à Locronan « village d'exception », c'est un véritable coup de foudre. En repartant, il tombe sur la banderole de l'association de citoyens « adopte medecins.com ». Ces quelques lettres rouges sur fond blanc donnent le top départ de ce qui préfigurerait bientôt son installation.

L'équipe municipale met alors tout en œuvre pour favoriser l'installation du jeune médecin, dans cette zone rurale où la pénurie de médecins sévit depuis déjà quelques années.

Le Docteur Puskarek est tout de suite mis en contact avec un architecte quimpérois chargé de concevoir ce qui prendra la forme d'une maison médicale, sur le terrain de sa maison, et qui devrait sortir de terre en avril 2020. En attendant, la mairie a retardé l'ouverture du musée du Tissage pour mettre gratuitement, les locaux à la disposition du médecin. Elle fait même visiter au jeune docteur la maison qui deviendra le cocon du couple. Le compromis de vente est signé.

La pénurie de médecins dont souffrent Locronan et les villes alentours est un problème récurrent. Le docteur Thibault Puskarek, également enseignant-chercheur, chef de clinique au CHU de Lille à l'habitude d'accueillir en stage des jeunes internes en formation.

Une expérience qu'il compte reproduire, une fois ses valises posées « les étudiants en médecine ont deux stages en médecine généraliste à réaliser ». Un interne qui vient d'exercer ici, c'est quelqu'un qui peut, à terme, s'installer ici », détaille-t-il.

Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que la maison médicale en construction comptera une pièce supplémentaire, prête à accueillir un nouveau docteur. Le Docteur Puskarek a la tête sur les épaules, et il sait ce qu'il veut. Prêter ce local communal, c'est une manière de lui dire « Bienvenue ».

\* Avec l'aimable autorisation de Ouest-France. Extrait de l'article « Nicolas COADOU ».

**Pratique** : Le cabinet médical devrait ouvrir le 2 novembre. La prise de rendez-vous est d'ores et déjà possible : <http://puszkarek.com>

Le docteur PUSZKAREK a une activité de médecine générale « classique » à laquelle s'ajoute une compétence toute particulière en pédiatrie.

## Stade municipal



Après tant d'années d'inactivité, depuis 1990, le stade communal « Jacques PRÉ » créé en 1982, va de nouveau vibrer sous les crampons des champions et championnes en herbe. En effet, « l'Association des Écureuils sportifs de Plogonnec » sera son club résident après signature d'une convention entre Locronan et nos voisins du versant sud de la Montagne. Soulignons que tous les frais de remise en état, d'entretien et de fonctionnement seront intégralement à la charge de la commune de Plogonnec.

Une autre association sportive, celle-ci de Locronan, profitera des installations. Les sportifs adhérents à l'ASL (Association Sportive de Locronan) pratiquent la course « d'endurance » (running), la marche rapide, le fitness et le pilates. Entre autres activités, leurs membres projettent l'initiation au tir à l'arc (à suivre). Avec cette renaissance, un court de tennis et un skate-park, ce lieu devient un intéressant pôle sportif au service de tous, jeunes et âgés.

# Les souvenirs de l'été foisonnent



Clarisse Lavanant et Dan Ar Braz - Ouverture des Jeux Scéniques



« Gwennyn », en 2ème ouverture des jeux scéniques



Représentation du « jeu scénique de St-Ronan »



Beau temps pour la grande Troménie



Succès de la Brocante



Marché nocturne : la foule des grands soirs



Nostalgie, nostalgie ... quand les véhicules anciens nous font rêver !

# Alain BRELIVET, maire de Locronan et « inventeur » du gilet pare-balles

Extrait de l'article paru dans le lien du Centre Généalogique du Finistère (n°142 de juin 2017)



Alain Noël Brélivet

Alain Brélivet a trente-deux ans, en 1889, lorsqu'il devient maire de Locronan. Trois ans plus tôt, il a épousé Marie Catherine Le Doaré, originaire de Plonévez-Porzay. De leur union sont déjà nés trois enfants, huit autres suivront. Alain Brélivet restera maire de sa commune natale pendant vingt-trois ans. Il a commencé à travailler comme tailleur de pierre à Locronan, avant de signer un engagement de cinq ans aux Equipages de la Flotte à Brest, peu avant son vingt et unième anniversaire. Le 25 octobre 1882, il est démobilisé avec le grade de quartier-maître canonnier et rentre à Locronan. Il y ouvre un commerce, rue des Charrettes, une des rues menant à la place de l'Eglise. En plus de son commerce, de ses fonctions électives et de sa famille, Alain Brélivet consacre un peu de temps aux recherches « technologiques ».

Fort de son expérience de canonnier dans la marine, il tente de mettre au point une protection individuelle contre les balles, qui serait composée d'une plaque de métal inoxydable, de ressorts et de plusieurs couches de tissus spécialement traités, Locronan étant réputée pour ses tissages.

Alain Brélivet avance donc dans ses recherches. Après de nombreux tâtonnements, en 1896, il pense avoir mis au point un prototype opérationnel, qui se compose d'une plaque de métal et de sept couches de tissus. Dans un de ses champs, il revêt un cochon de sa cuirasse défensive et fait feu au fusil à deux cents mètres de distance. La bête est touchée, mais n'est pas blessée, la cuirasse ayant arrêté les balles.

Tout à la joie de la réussite de sa découverte, Alain Brélivet envoie des exemplaires de son invention au ministère de la Guerre à Paris. L'invention de la cuirasse pare-balles aurait pu en rester là, si elle n'était pas venue à l'oreille de trois personnes, qui virent en elle un moyen facile de se faire de l'argent. La première de ces personnes est le maire de Quimerc'h et conseiller général du canton du Faou, Albert Louppe, qui est aussi ingénieur des poudres et explosifs et directeur de la Poudrerie Nationale de Pont-de-Buis. Le second intervenant est un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, Gustave Heslouin, né à Saint-Hilaire-du-Harcouët, dans la Manche, qui exerce les fonctions de chef de cabinet d'Henri Collignon, préfet du Finistère. Quant au troisième, Maxime Simonnet, un ancien industriel dans la fabrication de papier, il exerce les fonctions d'administrateur de la Société de Cellulose Coton pour Poudre Blanche de Guerre, créée en 1903 sur le site des anciennes filatures de Landerneau. Cette dernière société est le fournisseur exclusif de la poudrerie de Pont-de-Buis en nitrocellulose, produit nécessaire à la confection de la poudre blanche, dite poudre B, produite sous la responsabilité d'Albert Louppe. Le trio mélange allègrement fonction publique, politique et affaires.

En 1903, Albert Louppe se rend discrètement à Locronan, pour y rencontrer Alain Brélivet ; ils y discutent de l'invention de la cuirasse pare-balles. L'inventeur se voit proposer deux cent mille francs (une somme colossale à l'époque), contre l'abandon de son invention aux fins de commercialisation. Ce montant bien sûr lui sera payé dès les premiers contrats de fournitures passés. L'accord est conclu entre Brélivet et Louppe. Pour des raisons de sécurité, (on touche là à la Sûreté nationale), il sera oral, rien ne sera écrit. Pourquoi Alain Brélivet se méfierait-il d'un homme décoré de la Légion d'honneur, promis à une longue carrière politique et qui est le directeur d'une des plus grandes poudreries de France ? Quant à Alain Brélivet, il ne touchera jamais les deux cent mille francs promis

Alain Brélivet continue à remplir ses fonctions de maire de Locronan, jusqu'en 1912. Il reprend de 1914 à 1918 des fonctions de maire délégué, suite au départ au front de la plupart des membres du conseil municipal de Locronan, où il s'éteint le 24 août 1930. Mais ce tailleur de pierre, canonnier, commerçant, inventeur et maire, regrettera jusqu'à sa mort que son invention ne fut pas acceptée, perfectionnée et utilisée par l'armée française, son fils Louis Joseph Marie, âgé de vingt-trois ans, étant tombé au champ d'honneur à Arsimont en Belgique, tué d'une balle en plein cœur, à peine quinze jours après le début de la Grande Guerre.



L-J Marie BRELIVET

Sergent au 71ème régiment d'infanterie, né le 13 janvier 1891 à Locronan, décédé le 21 août 1914 à Arsimont, Belgique.

## Les Oubliés de l'Histoire

A la suite des recherches effectuées par l'association « Les Mémoires de Locronan », nous allons honorer la mémoire de 11 morts (14-18), oubliés de l'histoire. Une plaque portant leur nom sera apposée sur le Monument aux Morts.

BAUGUION Ronan Marie Louis	† 30.03.1918 Mailly-Raineval (80)
DOARÉ René Marie	† 25.08.1918 Crécy-au-Mont (02)
DOUERIN Luciani	† 28.12.1914 Zillebeck (Belgique)
GARREC Corentin Yves Marie	† 27.05.1918 Ostel (02)
GOLIAS Alain Marie	† 14.10.1914 Alençon (61)
GOLIAS René Marie	† 27.08.1914 Bapeaume (62)
GUILLOU Louis Pierre Marie	† 05.10.1918 Auch (32)
HERVÉ Eugène Prigent	† 05.05.1917 Cerny-en Laonnois (02)
LOUARN Victor Marie	† 22.07.1918 Nantes (44) Hôpital Broussais
MERLET François Gabriel Marie	† 16.06.1915 Neuville-St-Vaast (62)
MOREL Alain Marie	† 05.01.1915 Bois de la Gruerie (51)

\* Cérémonie du 11 novembre (101ème année), rendez-vous à 11H devant la mairie.

# Enfance...



L'alsh a été très sollicité cet été. Dans le groupe des grands comme celui des plus jeunes, le mois de juillet était complet tous les jours. Bataille d'eau, grands jeux, chasse aux Trésors, sortie à l'aquashow, au festival du cinéma... Toutes ces activités ont fait le bonheur de tous grâce à une équipe dynamique et motivée et à des acteurs et actrices joyeux et impliqués!

# Urbanisme..

## Permis de construire

M. Mickaël FOUASSIER – 2 Hent Ar Balan : accord le 18/05/2019 pour la construction d'une maison individuelle.  
Sté AXEL – M. Eric FEILLANT – 20 Chemin de Kervellic : accord le 28/05/2019 pour la construction d'un bâtiment artisanal.  
Mme Nadine COTTEN – 360 Route du Bois du Névet : accord le 21/06/2019 pour la construction d'une maison individuelle.  
M. Arnaud ROGARD – 180 Route de Tresséol : accord le 24/06/2019 pour la construction d'une maison individuelle.  
Sté Immobilière de Maner Lac – 980 Route de Douarnenez : accord le 09/07/2019 pour l'extension d'un bâtiment de bureaux.  
SAS Ar Voden – Mme Laurence BUQUET – 10 rue de la Troménie : accord le 07/08/2019 pour modifications de l'extension du bâtiment d'accueil du camping.  
M. Simon KERLIDOU et Mme Aude GOUGAY – 415 Route de Penhoat : accord le 09/08/2019 pour la construction d'une maison individuelle.

## Déclarations préalables

M. Fabien PLOUHINEC - 3 rue des Bruyères : accord le 04/04/2019 pour la réfection de la toiture et modification d'ouvertures.  
Mme Irène TREVARIN – 15 Chemin de Kervellic : accord le 23/04/2019 pour la modification d'une ouverture et de la toiture.  
M. et Mme Bernard RIVERON – 26 rue des Bruyères : accord le 23/04/2019 pour la modification de la clôture.  
M. Antoine LE BOUEDEC – 5 Venelle des Templiers : accord le 23/04/2019 pour l'extension d'une habitation.  
M. Devi LE COZ et Mme Karine TRAUCHESSEC: accord le 04/05/2019 pour la modification d'ouvertures en toiture.  
M. et Mme Max SANDRE – 33 route du Mez : accord le 15/05/2019 pour la construction d'un abri de jardin  
M. et Mme Bruno COUBLANT- 6 rue des Ajones : accord le 28/05/2019 pour la modification d'ouvertures, la création de fenêtres de toit et la réfection de la toiture.  
M. Antoine BOBE – 12 rue des Bruyères : accord le 15/06/2019 pour le changement de menuiseries.  
M. et Mme Nicolas GRIFFON – 69 Route du Bois du Névet : accord le 24/06/2019 pour la construction d'un abri de jardin  
M. et Mme Max FEAT– 89 Route de Douarnenez : accord le 19/07/2019 pour la construction d'un abri de jardin  
Prieuré 2000 – Mme Jacqueline LE GAC – 11 rue du Prieuré : accord le 19/08/2019 pour la modification d'une ouverture.  
Mme Eloïse LE BRETON – Bourland : accord le 12/09/2019 pour l'installation de 2 serres agricoles.

# État-Civil...

## Naissances

Le 25 mai 2019 : Manoë, Mauro, Yvon LETERTRE  
Le 1<sup>er</sup> juillet 2019 : Nina, Emira, Jane CATTELAÏN  
Le 17 août 2019 : Gabin, Dominique, Yves DOOLAEGHE

## Décès

Le 13 juin 2019 : Dominique LOUBOUTIN  
Le 12 août 2019 : Monique CADIOU née GUILLOU  
Le 14 septembre 2019 : Yvonne, Marie BIGOURDEN veuve LE GUILLOU

## Mariage

Le 18 mai 2019 : Pierre, Joseph LE CORRE et Malory VIGOUROUX  
Le 31 août 2019 : Gaël, Claude, Youenn QUEAU et Adelaïde, Fleur, Mélanie DIQUÉLOU



# Le risque radon dans les habitations en 8 questions

(informations fournies par l'Institut de radioprotection et de sûreté Nucléaire)- <https://www.irsn.fr>

## Qu'est-ce que le radon ?

Le radon est un gaz radioactif issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans le sol et les roches.

## Pourquoi s'en préoccuper ?

Le radon est classé par le Centre international de recherche sur le cancer comme cancérigène certain pour le poumon depuis 1987.

## Où trouve-t-on du radon ?

Le radon est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau

Le risque pour la santé résulte toutefois pour l'essentiel de sa présence dans l'air et de la concentration qui est variable d'un lieu à l'autre.

Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne reste généralement faible : le plus souvent inférieure à une dizaine de Bq/m<sup>3</sup>. (\*)

Dans des lieux confinés tels que les grottes, les mines souterraines mais aussi les bâtiments en général, et les habitations en particulier, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées atteignant parfois plusieurs milliers de becquerels par mètre cube .

## Quelles sont les zones les plus concernées ?

Les zones les plus concernées correspondent aux formations géologiques naturellement les plus riches en uranium. Elles sont localisées sur les grands massifs granitiques (Massif armoricain, Massif central, Corse, Vosges, etc.) ainsi que sur certains grès et schistes noirs.

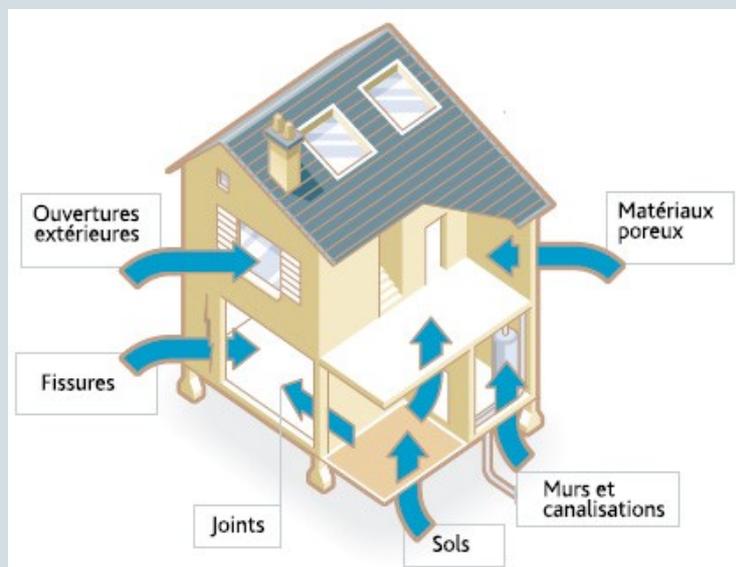
## Qu'en conclure pour mon habitation ?

Le potentiel radon fournit un niveau de risque relatif à l'échelle d'une commune, il ne présage en rien des concentrations présentes dans votre habitation, celles-ci dépendant de multiples autres facteurs (étanchéité de l'interface entre le bâtiment et le sol, taux de renouvellement de l'air intérieur...).

## Comment le radon peut-il s'infiltrer et s'accumuler dans mon habitation ?

Le radon présent dans un bâtiment provient essentiellement du sol et dans une moindre mesure des matériaux de construction et de l'eau de distribution.

Les parties directement en contact avec le sol (cave, vide sanitaire, planchers du niveau le plus bas, etc.) sont celles à travers lesquelles le radon entre dans le bâtiment avant de gagner les pièces occupées. L'infiltration du radon est facilitée par la présence de fissures, le passage de canalisation à travers les dalles et les planchers, etc.



Voies d'entrée du radon dans une maison

## À partir de quelle concentration est-il nécessaire d'agir ?

En France, il n'existe actuellement pas de limite réglementaire applicable aux habitations.

Sur la base des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, la Commission européenne et la France ont retenu la valeur de 300 Bq/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle comme valeur de référence en dessous de laquelle il convient de se situer. Lorsque les résultats de mesure dépassent 300 Bq/m<sup>3</sup>, il est ainsi nécessaire de réduire les concentrations en radon.

## Comment réduire mon exposition ?

Des solutions existent pour réduire significativement la concentration en radon dans les habitations. Elles reposent sur deux types d'actions : **éliminer le radon présent dans le bâtiment en améliorant le renouvellement de l'air intérieur** (renforcement de l'aération naturelle ou mise en place d'une ventilation mécanique adaptée) ;

**limiter l'entrée du radon en renforçant l'étanchéité entre le sol et le bâtiment** (colmatage des fissures et des passages de canalisations à l'aide de colles silicone ou de ciment, pose d'une membrane sur une couche de gravillons recouverte d'une dalle en béton, etc.)

(\*) Bq = Becquerel

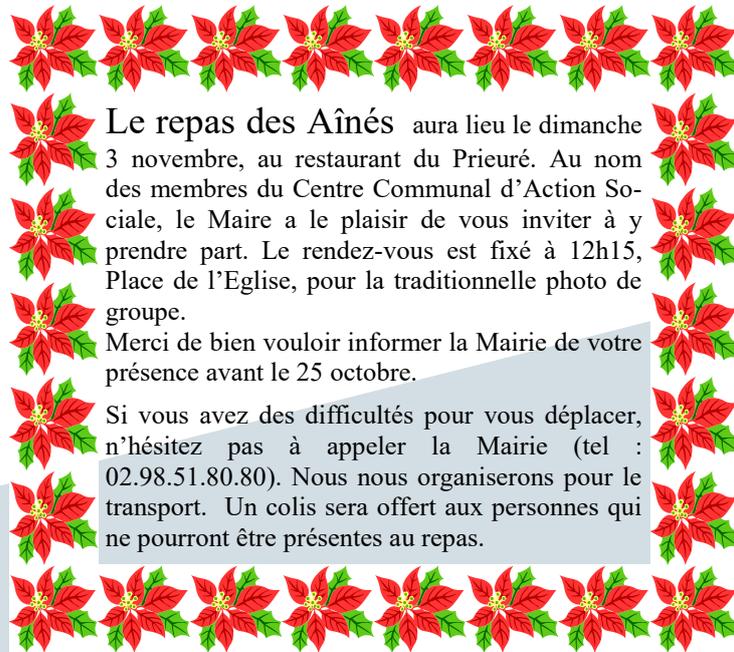
## TRAVAUX DE JARDINAGE ET BRICOLAGE

Les travaux de jardinage/bricolage avec des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (intensité sonore), tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse... sauf en cas d'intervention urgente, ne peuvent être effectués que :

- ◆ Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- ◆ Les samedis de 9h à 19h
- ◆ Les dimanches et jours fériés : uniquement le matin de 10h à 12 h



Afin que nous puissions vivre en toute tranquillité, merci de vouloir bien respecter cette réglementation.



**Le repas des Aînés** aura lieu le dimanche 3 novembre, au restaurant du Prieuré. Au nom des membres du Centre Communal d'Action Sociale, le Maire a le plaisir de vous inviter à y prendre part. Le rendez-vous est fixé à 12h15, Place de l'Eglise, pour la traditionnelle photo de groupe.

Merci de bien vouloir informer la Mairie de votre présence avant le 25 octobre.

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, n'hésitez pas à appeler la Mairie (tel : 02.98.51.80.80). Nous nous organiserons pour le transport. Un colis sera offert aux personnes qui ne pourront être présentes au repas.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Il s'est tenu le Samedi 07 septembre 2019, à l'Espace Ti Lokorn.

**ASL Association Sportive de Locronan :**

- **PILATES** lundi de 19h45 à 20h30, mardi de 11 heures à 12 heures, mercredi de 10h30 à 11h30
- **FITNESS** vendredi de 19h à 19h45
- **RUNNING et MARCHÉ RAPIDE** dimanche à 9h30

**TY AR SOÑJ** - tout sur l'adresse : [www.tiarsonj.fr](http://www.tiarsonj.fr)

**JEUDIS LOISIRS** : les jeudis après midi de 14h à 18 h pour jouer et échanger autour d'un café. Joueurs de belote bienvenus !

**DANSERIEN BRO LOKORN** : le lundi de 17h à 19h à Ti Lokorn

Autres informations sur le site de la commune : <http://villedelocronan.fr/culture-et-animations/associations-de-locronan>.

Vous y trouverez entre autres les activités suivantes :

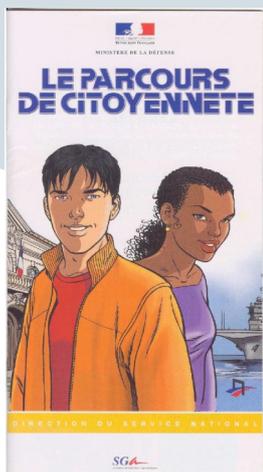
Hip Hop, Gym, Chorale, Yoga, danse, chant, tai chi chuan, sabre, broderie, bridge, breton, anglais, œnologie, accordéon, guitare, atelier céramique.....

L'automatisation de l'aire des camping-cars étant un succès bénéfique pour le budget communal, nous avons souhaité réfléchir à la même opération pour les parkings. A la suite d'une étude menée par IPS, Société de Conseil, et un appel d'offres, auquel 2 sociétés ont répondu, il s'avère que le résultat escompté n'est pas dans l'intérêt de la commune.

En conséquence, durant la saison, la collaboration avec les jeunes est pérennisée.

## RAPPEL POUR LE RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en 2003 doivent se faire recenser à la Mairie juste après leur 16<sup>e</sup> anniversaire. Il suffit de se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille. La Mairie remet une attestation de recensement qui permet de passer les concours et différents examens (auto école). Chaque jeune est ensuite convoqué pour la journée de défense et de citoyenneté.



## LE CHÈQUE ÉNERGIE

Le « Chèque énergie », mis en place par l'Etat vous permet de régler en partie vos factures d'énergie, des travaux liés à vos logements... Il est attribué au regard de vos ressources et de la composition de votre foyer.

Il suffit de détacher le chèque et de le renvoyer accompagné d'une facture d'électricité récente



CONTACTS – ASSISTANCE UTILISATEURS :  
<https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/assistance>  
MODE D'EMPLOI POUR LES BÉNÉFICIAIRES 0 805 204 805  
SERVICE ET APPEL GRATUITS

# Agenda ...

## Programme de l'Association Ty Ar Soñj pour octobre /novembre 2019

### OCTOBRE :

**Samedi 26 :** à 10h 30 **Assemblée Générale** de Ti Ar Soñj , ouvert à tous.

**Dimanche 27 :** à 15h **Spectacle danse et musique Hip Hop** avec la Cie HIP NOZ, dans le cadre du « Cultures Hip Hop Festival »

### NOVEMBRE:

**Samedi 16 & dimanche 17 :** Mini-festival de **Cinéma documentaire**, dans le cadre du « Mois du Documentaire »

Samedi 17h 30 : « Denez, le chant magnétique »

Samedi 20h 30 : « Cœur de pierre »

Dimanche 14h 30 : « Imam, celui qui est devant »

Dimanche 17h : « Etudiants, tous à l'usine »

Tous renseignements et détails sur ces films sur : [www.moisdudoc.com](http://www.moisdudoc.com)

**Dimanche 24 novembre** à 17h **Concert des chorales** de Locronan et Rosporden

**Pour tous renseignements sur ces événements voir le site de Ti ar Sonj: [www.tiarsonj.fr](http://www.tiarsonj.fr)**

**DÉCLAREZ VOS RUCHES**  
ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

**QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?**

- CONNÂTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

**UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE**  
[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

**OCTOBRE ROSE**  
Campagne d'information et de sensibilisation du dépistage du cancer du sein

**50 à 74 ans,**  
**le dépistage c'est tous les 2 ans !**

*Se faire dépister, un geste essentiel !...  
Lakaat diskoachañ ar c'hrignou-bev, ur jestr pouezus-kaer !...*

Pour plus de renseignements  
CRDC antenne Finistérienne  
[adec29@gmail.com](mailto:adec29@gmail.com)  
Tél: 02 98 33 85 10

## Informations pratiques ...

**Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :**

**Antoine GABRIELE**, maire : **le mardi matin, mercredi matin et samedi matin.**

**Jacqueline LE GAC** : Tourisme, Commerce, Information et communication, Enseignes et façades : **samedi matin.**

**Eliane BRELIVET** : Finances, juridique, économie : **samedi matin.**

**Thierry CAUBET** : Travaux, Bâtiment, Voirie, Environnement, et urbanisme : **vendredi après-midi et samedi matin.**

[mairiedelocronan@wanadoo.fr](mailto:mairiedelocronan@wanadoo.fr) [www.villedelocronan.fr](http://www.villedelocronan.fr)  
Tel : 02.98.51.80.80

**ALSH** : 02.98.51.80.75.

et ou : [anim-culture@villedelocronan.fr](mailto:anim-culture@villedelocronan.fr)

**Office du tourisme** : [www.locronan-tourisme.bzh](http://www.locronan-tourisme.bzh)

Courriel : [infos@locronan-tourisme.bzh](mailto:infos@locronan-tourisme.bzh) tél : 02.98.91.70.14.

**Bibliothèque** : mercredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 15h30

**Ti ar Soñj** : 07.68.23.59.53. [www.tiarsonj.fr](http://www.tiarsonj.fr) Email: [tiarsonj@gmail.com](mailto:tiarsonj@gmail.com)

**Musiques aux Étoiles** : [www.cilt-locronan.fr](http://www.cilt-locronan.fr)

Email : [musiquesauxetoiles.locronan@orange.fr](mailto:musiquesauxetoiles.locronan@orange.fr)

**ADADOM** : lundi au vendredi - 9H /12H - 14H / 16H - 02.98.91.84.96

**Déchèteries** : Quimper Nord, lundi, mercredi, vendredi et samedi:

9H/ 12H -14H / 18H ; mardi et jeudi 14H/18H.

Guengat du lundi au vendredi 14H/18H - samedi 9H/12H - 14H/18H

Un container à journaux au profit de l'APE se trouve à votre disposition à l'entrée du stade.

**Docteur : Thibault Puszkarek** : 02.98.51.82.02 - <http://puszkarek.com>

**Cabinet infirmier** : 02.98.91.73.53

**Urgences médicales** : 15 **Pompiers** : 18 **Gendarmerie** : 17

**Taxi : Allo Taxi Lokorn** : 06.82.82.56.56

**Horaires des messes** : — Actualités de la paroisse sur

[www.paroissesainteanne.fr](http://www.paroissesainteanne.fr)

Dimanche 20/10 : 9h30 Plomodiern

Dimanche 27/10 : 9h30 Cast ; 11h Locronan

Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	9h à 12h					
Après-midi	14 à 17 h	x	14 h à 17h	x		

**Horaires de la Poste** : du lundi au samedi de 10h00 à 12h

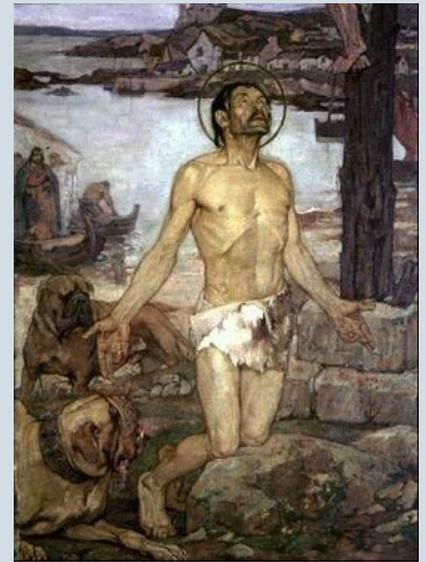
# Odette PAUVERT



Issue d'une famille d'artistes, ses parents sont peintres miniaturistes, Odette Pauvert née en 1903 se destine à l'enseignement du dessin, puis, comme son père, intègre l'École des beaux-arts de Paris en 1922, pouvant ainsi bénéficier de ses conseils et réseaux. Lauréate de la médaille d'argent au Salon des artistes français en 1923, et de la médaille de bronze l'année suivante, elle multiplie aussi les récompenses à l'école : en 1925, à l'unanimité des voix moins deux, Forain et Besnard, deux jurés particulièrement misogynes considérant qu'une femme ne pouvait prétendre à une telle récompense, elle est la première peintre femme à recevoir le premier Grand prix de Rome de peinture avec *La Légende de saint Ronan*.

Cet exemple illustre les difficultés qu'éprouvent les femmes de cette époque à pénétrer la sphère artistique, notamment celle de l'art académique. L'École des beaux-arts de Paris n'a ouvert ses portes aux femmes qu'en 1897 ; ce n'est qu'en 1900 que celles-ci ont eu accès à ses ateliers, et seulement en 1903 qu'elles ont pu concourir pour le prix de Rome.

La première à le recevoir fut la sculptrice Lucienne Heuvelmans (1881-1944) en 1911. En 1925, la villa Médicis accueille O. Pauvert, seule femme résidente. À son retour en 1929, l'artiste travaille dans l'atelier de ses parents. En 1932, l'architecte de l'église du Saint-Esprit, Paul Tournon, lui commande une fresque. L'année suivante, elle exécute une décoration, *L'Amour maternel*, pour l'école primaire de garçons de la rue Jomard, à Paris. En 1935, après avoir séjourné à la Casa Velázquez de Madrid grâce à une bourse attribuée par l'Académie des beaux-arts, elle expose à la galerie de la Renaissance ; elle décore l'année suivante le dortoir d'une école à Sèvres, puis deux pavillons à l'Exposition universelle de 1937. Elle épouse André Tissier, peintre amateur, avec qui elle aura trois enfants. En l'absence de commandes publiques, l'État et l'Église penchent vers la modernité, l'artiste se tourne vers la miniature et la peinture de chevalet. Une grande rétrospective de ses œuvres au musée de Poitiers en 1986 permet de reconsidérer sa carrière au regard de l'histoire des artistes femmes.



Première femme peintre à obtenir le Grand Prix de Rome en 1925, avec *La légende de saint Ronan*, (huile sur toile)

Extrait du *Dictionnaire universel des créatrices*  
Sous la direction de Béatrice DIDIER, Antoinette FOUQUE et  
Mireille CALLE-GRUBER

© 2013 Des femmes

Avec l'aimable autorisation des éditrices.



État dans lequel nous avons découvert cette œuvre maîtresse, dans le grenier du musée, « oubliée » depuis des décennies. A la suite de nos démarches, ce tableau est classé. Il fut offert par l'artiste à Charles Daniélou (\*), alors Maire de Locronan.

(\*) Le musée sera nommé : Musée d'Art Charles Daniélou